



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

Les lauréats de la 1^{ère} édition des Trophées FNAIM VIP 2015 Victoires des Professionnels de l'Immobilier

15 Décembre 2015

La FNAIM a remis ses premiers Trophées lors de son Congrès annuel des 14 et 15 décembre

En créant ces Trophées, l'objectif était simple : valoriser le rôle des professionnels de l'immobilier et mettre en lumière des démarches remarquables, des initiatives originales et des actions performantes en faveur du logement, que ce soit dans le métier de la transaction, de la location/gestion ou encore du syndic de copropriété.

Ils s'adressent à tous les acteurs de l'immobilier détenteurs d'une carte professionnelle relevant de la loi Hoguet, qu'ils soient adhérents ou non de la Fédération.

Quatre lauréats et deux mentions spéciales

Quatre critères ont été analysés par le Comité de sélection^(*) dans le cadre de l'étude des dossiers des candidats : la capacité à partager et transmettre la passion du métier ; le caractère innovant de l'action ou de l'organisation ; l'originalité et l'actualité de l'initiative ; enfin l'exemplarité du parcours ou de l'action illustrant l'engagement de la FNAIM « Agir pour le logement ».

Le Comité, en partenariat avec *Le Journal de l'Agence*, a ainsi choisi de récompenser :

- Trophée FNAIM VIP 2015 Transaction : Benjamin Mondou, Lafage Transactions, Réseau Century 21, Nice (Alpes-Maritimes)

Le groupe Lafage, dirigé par Benjamin Mondou, a développé en mai 2015 avec l'aide d'une agence de Sophia-Antipolis, une plateforme de gestion de beacon (pastilles de géolocalisation) appliquée à l'immobilier. Des balises, placées dans les boîtes aux lettres des résidences à vendre ou à louer, permettent aux passants ayant téléchargé préalablement une application mobile, de recevoir des informations sur les biens. Système discret, évitant les panneaux en façade, cette technologie permet en outre d'offrir un service innovant et efficace aux clients.

Lafage Transactions a été l'une des premières agences en France à utiliser cette innovation.

- Trophée FNAIM VIP 2015 Location/Gestion : Fabrice Petit, Agence LODGIS, Paris (Paris)

Agence créée en 1999 par Fabrice Petit, LODGIS a dès ses débuts choisi de « positionner la satisfaction clients » au cœur de sa stratégie, en jouant la carte de l'innovation et s'inscrivant dans une démarche affirmée de RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise).

Plans interactifs pour chaque bien proposé sur le web, signature électronique (avec 60 000 signatures réalisées à ce jour), paiement en bitcoins, conseillers multilingues, avis clients systématiques... permettent de satisfaire les exigences d'une clientèle à forte composante internationale.

Parallèlement, dans une volonté de sensibilisation à l'environnement, l'agence a installé des ruches sur le toit de ses locaux depuis 2014, et ses collaborateurs ont adopté les déplacements professionnels « verts » ; l'agence a également décidé de cultiver le bien-être de ses collaborateurs via diverses actions internes, dont l'accompagnement par un coach formateur présent au quotidien.

Dernière initiative remarquée : LODGIS a imposé le plafonnement des honoraires (normalement libres), sur le marché de la location meublée « résidence principale » tout en offrant en échange des services complémentaires aux propriétaires.

- Trophée FNAIM VIP 2015 « Agir pour le logement » : Jean-Luc Brulard, Agence Immédiat, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)

Professionnel du logement social pendant 25 ans, et acteur engagé, Jean-Luc Brulard a décidé en devenant agent immobilier en 2006-2007 « d'aider le plus grand nombre à se loger ».

Sa conception du rôle de l'agent immobilier ? Accompagner ses clients dans un projet de vie, en simplifiant et sécurisant la réalisation de leurs projets, mais aussi leur vendre un cadre de vie, dont il est acteur au même titre que les collaborateurs de son agence. Et pour être en totale cohérence avec cette vision, Jean-Luc Brulard s'est fortement impliqué depuis plusieurs années dans la vie locale, associative, économique et culturelle de la ville où il exerce (Rueil-Malmaison). Et son engagement ne s'arrête pas là... En 2010, il a rejoint l'Association Solidarité Logement pour le « mieux-logement », et est depuis 2013, l'un des 5 cofondateurs d'I Loge You, une Fondation qui œuvre sur le même sujet sous l'égide de la Fondation de France.

Aujourd'hui, la satisfaction de ses clients est sans conteste au rendez-vous et se mesure de façon concrète grâce au baromètre d'Opinion System ; Jean-Luc Brulard a d'autre part reçu en 2012, le diplôme de reconnaissance éco-citoyenne de la Ville de Rueil-Malmaison, pour son action en faveur du développement durable.

- Trophée FNAIM VIP 2015 Copropriété : Nicolas Onimus, Agence 2mn, Rixheim (Haut-Rhin)

Utiliser un drone pour traquer les infiltrations et autres problèmes sur les toitures et gouttières dans les copropriétés, c'est l'initiative développée par Nicolas Onimus début 2015. Pour cela, il a passé un brevet de télépilote de drone civil et a obtenu en septembre l'habilitation pour le piloter en zone urbaine.

Ce système permet de déterminer précisément la zone sinistrée à traiter, d'économiser sur le temps de montage et de stationnement d'un échafaudage, d'accélérer les expertises d'assurance, de vérifier facilement la réception des travaux... Gain de temps, gain d'argent et une façon de valoriser l'activité.

À l'heure actuelle, Nicolas Onimus est le seul à proposer ce service sur son secteur, mais d'autres syndicats font désormais appel à lui.

En 2016, il a prévu d'équiper son drone d'une caméra thermique pour proposer un service d'expertise de l'isolation des bâtis.

- Mentions spéciales « Coup de cœur du jury »

Alexandre Biron, Vrignaud & Biron Immobilier, Challans (Vendée)

Suite à un audit réalisé en 2012 sur un immeuble de 1968 qu'elle gérait depuis 2 ans, l'agence Vrignaud & Biron Immobilier -en qualité de syndic- mais aussi la copropriété et le conseil syndical ont mené en commun un programme d'éco-rénovation sur cet immeuble, grâce notamment à un partenariat avec EDF. L'agence a été moteur sur ce cas qui résume toutes les problématiques qu'un professionnel peut rencontrer dans une démarche d'éco-rénovation : accessibilité, sécurité incendie, mixité habitations-commerces, bailleurs occupants, PTZ, financement collectif, subventions, rachat de CEE, etc.

Une expérience que cette agence souhaite partager.

Jean-Michel Baumevieille, JMB Immobilier, Millau (Aveyron)

Un projet de rénovation énergétique complète sur une copropriété de 20 logements datant de 1972, et située en zone rurale. C'est avant tout un chantier pilote qui s'est échelonné d'octobre 2014 à septembre 2015, et qui a été très suivi par la population et les pouvoirs publics locaux.

Pour ce projet, l'agence a su établir le montage financier adapté, en mobilisant tous les dispositifs possibles : crédit, aides européennes, éco-chèque, ANAH, aides des caisses de retraite, TVA à taux réduit, mais surtout, grâce à l'initiative et à l'expérience de Jean-Michel Baumevieille, le Directeur général des services du Parc Régional des Causses, a décidé d'ouvrir le processus d'aides publiques à la réalisation de diagnostics énergétiques à des petites copropriétés de moins de 50 lots. Plusieurs conseils syndicaux s'intéressent aujourd'hui de très près à cette rénovation.

Jean-Michel Baumevieille mène actuellement une réflexion sur une stratégie de production d'énergie durable et positive pour les copropriétés disposants d'espaces valorisables (comme les toits-terrasses).

(*) Composition du Comité de sélection des Trophées 2015 : Éric ALLOUCHE, Directeur exécutif du réseau ERA Immobilier ; Ariane ARTINIAN, rédactrice en chef du Journal de l'Agence ; Brice CARDI, Président Directeur général du réseau L'Adresse ; Philippe TABORET, Directeur général adjoint de CAFPI ; et pour la FNAIM, Jean-François BUET, Président ; Jacky CHAPELOT, Président adjoint et François MOERLEN, Administrateur

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Toutes les informations sur la FNAIM](#)

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

Contact Presse

Galivel& Associés – Carol Galivel / Pascale Pradère – 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock - 92110 Clichy - galivel@galivel.com - www.galivel.com